

# **Présentation des candidats à la Commission d'Approbation des Etalons Livre A**

Pour la version officielle se référer au règlement de Stud Book en vigueur :

## **Conditions de participation :**

Le candidat doit être âgé au minimum de 2ans et être inscrit au livre A du Stud Book français du poney New-Forest. Son livret doit être validé, sa carte d'immatriculation à jour (au nom du propriétaire), et son génotype déterminé. Il devra être vacciné contre la grippe équine et satisfaire aux conditions sanitaires en vigueur.

Afin d'éviter des frais inutiles, il est conseillé d'effectuer un test sérologique et virologique de l'AVE avant l'inscription du candidat. Ce test sera obligatoire par la suite pour l'obtention de l'approbation.

## **Dossier d'inscription :**

Il doit parvenir à l'AFP NF deux mois avant la date du concours.

Le dossier comprend :

- l'engagement sur imprimé officiel (disponible dans les Haras Nationaux ou au secrétariat de l'association)
- copie des pages 3, 4 et 5 du document d'accompagnement validé et de la carte d'immatriculation au nom du propriétaire.
- une attestation vétérinaire certifiant la bonne santé de l'animal et l'intégrité anatomique de son appareil reproducteur.
- un relevé de performances, pour les poneys de plus de 4 ans, établi par une autorité hippique reconnue.
- Un chèque correspondant au montant de l'engagement.

## **Déroulement :**

### **Contrôle :**

Le candidat doit se soumettre au toisage, à la vérification du signalement, au contrôle du transpondeur, des vaccinations ainsi que de la carte de propriété.

### **Examen du modèle et des aptitudes :**

#### **Candidat de 2 et 3 ans approbation provisoire :**

Il doit se présenter en main devant le jury, à l'arrêt pour examen du modèle, au pas et au trot pour appréciation des allures. L'ensemble est noté sur 20. Une note inférieure à 15 est éliminatoire.

#### **Candidat de 2 et 3 ans :**

Dans le Rond d'Avrincourt, il doit se soumettre à une présentation au pas en main, au trot et au galop en liberté et à chaque main pour jugement des allures et du comportement.

Une note inférieure à 7/10 pour les allures et « insuffisante » pour le comportement sont éliminatoires.

#### **Candidat de 3ans :**

Dans le Rond d'Avrincourt, à une présentation à l'obstacle en liberté notée sur 10. Une note inférieure à 7/10 est éliminatoire.

A une présentation montée .Il est jugé sous la selle aux trois allures et aux deux mains et noté sur 10. Une note inférieure à 7 /10 est éliminatoire ainsi que la mention insuffisante au comportement.

Le candidat de 2 ou 3ans ne peut prétendre qu'à une approbation provisoire valable jusqu'à la fin de son année de 6ans. Il bénéficie de 5 cartes de saillie par année de monte.

Il peut prétendre à l'approbation définitive dès l'année de ses 4 ans et dans les mêmes conditions que les candidats de 4 ans et plus.

Pour pouvoir reproduire dans le Livre A au-delà de ses 6ans, il devra obtenir l'approbation définitive.

---

### **Candidat de 4 ans et plus et approbation définitive d'un étalons approuvé provisoirement en France ou à l'étranger.**

.Il doit se présenter en main devant le jury, à l'arrêt pour examen du modèle, au pas et au trot pour appréciation des allures. L'ensemble est noté sur 20. Une note inférieure à 15 est éliminatoire

A une présentation montée .Le poney est jugé sous la selle aux trois allures et aux deux mains et noté sur 10. Une note inférieure à 7 /10 est éliminatoire.

A une présentation à l'obstacle monté sur un parcours de 5 à 7 obstacles notée sur 10. Une note inférieure à 7/10 est éliminatoire.

### **Résultats :**

*L'approbation provisoire est accordée au candidat de **2 ans** ayant obtenu la note de **15** au modèle, **7** aux allures en liberté et la mention **satisfaisant** à l'évaluation du comportement.*

*Elle est aussi accordée provisoirement au candidat de **3ans** ayant aussi obtenu la note de **15** au modèle, **7** aux allures monté et en liberté et **7** l'obstacle en liberté.*

*L'approbation définitive est accordée au candidat de **4ans** et plus ainsi qu'à l'étalon approuvé provisoirement en France ou à l'étranger qui a obtenu la note de **15** au modèle, **7** aux allures sous la selle, **7** à l'obstacle monté et la mention **satisfaisant** à l'évaluation du comportement.*

### **Mesures complémentaires :**

Le candidat de plus de 4 ans pouvant justifier de performances significatives en CSO, dressage, CCE, attelage, endurance, délivrées par une autorité hippique reconnue, peut être dispensé de la présentation à l'obstacle. Une note d'aptitude à l'utilisation en fonction de ses performances dans la discipline concernée lui est attribuée.

La qualification « Elite Loisir » peut donner accès à l'approbation si l'épreuve de « Qualification Loisir » s'est déroulée dans le cadre du National de Race, et en présence de la commission d'approbation.

*L'âge minimum pour prétendre à l'approbation définitive est de **4 ans**. Un poney ayant reçu une approbation provisoire à **2** ou **3ans** et l'ayant perdu après ses **6 ans** pour ne pas s'être présenté à l'approbation définitive peut se représenter quelque soit son âge.*

### **Etalons importés :**

Pour pouvoir reproduire au Livre A du Stud Book français, un étalon étranger doit avoir été préalablement approuvé définitivement pour reproduire au Livre A d'un Stud Book reconnu par le berceau de la race. Il devra aussi se présenter devant la commission d'approbation pour appréciation dans l'année suivant son importation ou son enregistrement.

L'étalon importé dans les mêmes conditions que précédemment mais ayant une approbation provisoire, devra pour obtenir l'approbation définitive ou provisoire en France, se présenter devant la commission dans les mêmes dispositions que celui né en France.

## **Mâles reproducteurs Livre B**

Tous les mâles New Forest inscrits dans un Stud Book reconnu par le berceau de la race peuvent reproduire au Livre B. Les mâles inscrits dans un Sud Book non reconnu par le berceau de la race ne sont pas autorisés à reproduire au Livre B